



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP(DEPI)/MED BUR.79/5



**PNUE**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

16 janvier 2015  
Français  
Original: Anglais

79<sup>ème</sup> Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention sur la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles

Antalya, Turquie, 3-4 février 2015

**Point 4 de l'Ordre du jour: Point sur la situation financière**

**Rapport du Secrétariat sur les questions financières et administratives**

Pour réduire l'impact environnemental et dans un souci d'économies financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.



## 1. SITUATION FINANCIÈRE ET PROPOSITIONS POUR 2014

### Recouvrement du déficit

1. Ainsi que la CdP18 l'a indiqué, le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (FASM) s'est remis du déficit en 2012 et son solde a continué d'être positif en 2013 et 2014. Il s'est amélioré, passant d'un positif de 1,2 million USD au 31 décembre 2012 à, respectivement, 2,5 millions USD et 5,3 millions USD aux 31 décembre de 2013 et de 2014. Le chiffre de 2014 n'est pas définitif et reste sujet à modifications à la clôture des comptes par les sièges du PNUE. Cet important solde positif du fonds est principalement dû au fait que certaines activités des CAR ont été retardées dans l'attente du paiement des contributions. Le solde interfonds (flux de trésorerie) s'est amélioré aussi, passant d'un négatif de 2,5 millions USD au 31 décembre 2012 à un négatif de 1,2 million USD au 31 décembre 2013. Le chiffre de 2014 n'a pas encore été communiqué par les sièges du PNUE.
2. Le recouvrement du déficit de la contribution du pays hôte (CAL) a progressé selon ce qui avait été validé par la CdP17 et il devrait être parachevé d'ici 2019. Le solde du fonds s'est amélioré, passant d'un négatif de 549 000 USD au 31 décembre 2011 à, respectivement, 481 000 USD et 382 966 USD aux 31 décembre 2012 et 2013. L'estimation du solde du fonds CAL en 2014 est un négatif de 277 000 USD, ce qui montre une importante amélioration du solde. Cependant, cette amélioration n'est pas due au recouvrement planifié mais au fait qu'une partie des contributions n'a été reçue qu'en décembre 2014, et que les fonds sont donc restés dans le compte sans avoir été dépensés. Un dernier paiement du pays hôte, de 65 000 USD, pour 2014, devrait être réglé très prochainement.

### Recettes au 31 décembre 2014

3. Sept Parties contractantes (Albanie, Croatie, Chypre, UE, France, Israël et Monaco) ont payé leur contribution au cours du premier trimestre de 2014 conformément aux Règlements, règles et procédures financiers adoptés lors de la CdP18 (Décision IG.21/15). Le taux de collecte a atteint 78 % et 98 % en août et décembre 2014 respectivement, soit des taux beaucoup plus élevés que pour les mêmes mois de 2013 (62,2 % en août 2013 et 81,8 % en décembre 2014 respectivement). La situation des contributions au 31 décembre 2014 est exposée à l'Annexe I.
4. Afin de couvrir les coûts salariaux et de fonctionnement au début de 2015, 20 % des recettes reçus en 2014 ont été réservés sans avoir été alloués. Cela couvrira l'équivalent de deux mois et demi de coûts salariaux et de fonctionnement du système du PAM. Il est de la plus haute importance que les contributions de 2015 soient reçues au cours du premier trimestre de 2015 afin de mettre en œuvre le Programme de travail et de couvrir les coûts salariaux et de fonctionnement sans interruption.

### Paiement des arriérés

5. Au 31 décembre 2015, les trois pays suivants étaient en retard de plus de 24 mois: Liban, Libye et Syrie. Le Secrétariat entretient des contacts étroits avec le Liban et la Libye.

### Conséquences de la mise en œuvre d'Umoja

6. La mise en œuvre d'Umoja, un nouveau système administratif centralisé de l'Organisation des Nations Unies, se poursuit. Le passage intégral vers le nouveau système, initialement prévu pour novembre 2014, a été repoussé à mai 2015. Le passage des données du système actuel à la base de

données Umoja avance bien, conformément au nouveau calendrier. Il y aura une période de “gel” deux semaines à un mois, en mai/juin 2015, pendant laquelle les contrats/paiements ne pourront être traités. Les CAR ont été avertis des risques et le traitement des révisions budgétaires/avances de liquidités sera programmé avant mai afin de minimiser l’interruption du fonctionnement.

7. Ainsi qu’il a été expliqué lors de la 78<sup>ème</sup> réunion du Bureau (Istanbul, 3-4 septembre 2014), Umoja impose que toutes les dépenses aient l’appui d’une recette valide, puisque le système rejettera les demandes de paiements en l’absence des liquidités correspondantes. La pratique actuelle des emprunts interfonds entre les fonds du PNUE n’aura plus cours, ce qui éliminera la possibilité des emprunts provisoires aux autres comptes du PNUE pour faciliter les flux de trésorerie en anticipation de la réception des contributions.
8. La mise en œuvre d’Umoja aura des conséquences sur les flux de trésorerie du fonds CAL puisque le fonds demeurera en négatif jusqu’en 2019. Des consultations avec les sièges du PNUE sont en cours pour trouver une solution à cette situation, qui sera communiquée à la prochaine réunion du Bureau.

#### Facturation pour 2015

9. Ainsi que la 78<sup>ème</sup> réunion du Bureau en a été avertie, conformément aux Règlements, règles et procédures financiers du PNUE (Décision IG.21/15), les factures pour 2015 ont été expédiées par les sièges du PNUE avant le 15 octobre 2014 et les Parties contractantes ont été priées d’effectuer leur paiement au cours du premier trimestre de 2015. Les factures pour 2015 reflètent un passage de l’échelle précédente des évaluations du PAM, à mi-parcours, à une échelle d’évaluation ayant reçu l’accord de l’Assemblée générale des Nations Unies en 2012, conformément à la clause 5 de la décision de la CdP18 sur le Programme de travail et Budget (Décision IG.21/17). L’Albanie a déjà payé sa contribution 2015 à réception de la facture.
10. Le Secrétariat a effectué un suivi des Parties qui ont pris du retard par rapport à leurs engagements pour 2014 et les années antérieures, c’est-à-dire le Liban, la Libye, et la Syrie, malgré les difficultés pour entrer en contact avec ces deux derniers pays. S’agissant du Liban et de la Libye, des lettres demandant instamment le paiement ont été expédiées en janvier, février, juillet et septembre 2014.

#### Dépenses

11. Au 31 décembre 2014, 98 % des contributions MEL 2014 évaluées et 100% de la contribution discrétionnaire UE 2014 étaient reçus, 71 % des premières et 98 % de la seconde ayant été dépensées, globalement.
12. Le Secrétariat continuera d’engager des fonds avec prudence en 2015, en surveillant étroitement les flux de trésorerie. Le recrutement pour trois des quatre postes vacants approuvés par la décision de la CdP18 (clause 11 dans IG.21/17) a été retardé en raison des prévisions de contraintes sur les flux de trésorerie en 2015. On trouvera davantage de précisions sur la situation du recrutement à la section 3, Questions relatives au personnel, du présent document.

#### Réserve de trésorerie

13. Le paragraphe 7 des décisions de la CdP18 intitulée Programme de travail et Budget (Décision IG.21/17), demande de “mettre en place une réserve de trésorerie au niveau de 15% des dépenses annuelles (831 000 euros) jusqu’en 2015, en étalant le transfert vers la réserve à hauteur de 416 000 euros en 2014 et 415 000 euros en 2015”. Le paragraphe 2 de la procédure 3 des

Règlements, règles et procédures financiers (Décision IG.21/15) explicite l'utilisation de la réserve de trésorerie et la procédure de retraits de la réserve.

14. Une réserve de trésorerie a été mise en place en juillet 2014. Depuis, les fonds ont été transférés en proportion des entrées reçues dans le MEL. Fin 2014, 406 500 EUR étaient transférés dans la réserve, soit 98% du transfert prévu, de 416 000 EUR en 2014, et 49% du montant total de 831 000 EUR à transférer d'ici la fin de 2015.

#### Tableaux des contributions et Rapports intermédiaires de dépenses

15. Pour appliquer le point 13 de la décision IG.21/17 des tableaux de contribution actualisés ont été téléchargés dans le site Web du PAM/PNUE. S'agissant des rapports intermédiaires de dépenses demandés dans ce même point, ils seront téléchargés chaque semestre sur le même site Web en l'alignant sur le cycle de rapports des CAR afin que les dépenses effectives soient reflétées dans les rapports, tels que contenus à l'Annexe II "Tableaux intermédiaires de dépenses".

#### **Projet de recommandations:**

- **Le Bureau s'inquiète une fois encore de la permanence de l'impact négatif que les retards dans le paiement des contributions imposent à la mise en œuvre du Programme de travail du PAM et demande aux Parties contractantes de payer leurs contributions annuelles 2015 dans le courant du premier trimestre de 2015, et les arriérés dès que possible.**
- **Le Bureau salue la progression du transfert de fonds à la Réserve de trésorerie et demande au Secrétariat de maintenir la plus grande prudence dans les débours afin de n'engager aucune dépense excessive.**

## **2. RAPPORTS SUR LES SERVICES DE CONSULTANTS**

16. En ce qui concerne les services de conseil, le recours à des consultants financé par le FASM/ financements discrétionnaires de l'UE demeure restreint. Il est resté à un bas niveau, 17% des dépenses, tout au long de 2014 ainsi que la montre le tableau correspondant (Annexe III).

## **3. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL**

17. La situation du recrutement du personnel est résumée ci-dessous:

P.5 - Coordonnateur adjoint (Poste n° MEL-2322-2K62-2664-1102): le titulaire du poste, M. Habib El-Habr, est maintenu. Les sièges du PNUE rembourseront la différence de coût entre le P.5 budgété et le salaire D1 effectif.

P.3 - Fonctionnaire – Programme (MEDPOL, surveillance) (Poste n° MEL-2322-2K81-2664-1102): le poste a été annoncé dans le système de recrutement INSPIRA, de l'Organisation des Nations Unies, pendant 60 jours avec une date limite de dépôt des candidatures au 3 novembre 2014. Une liste restreinte a été établie en vue des entretiens et de la sélection.

P.3 - Juriste (Poste n° MEL-2322-2K62-2664-1120): l'accord signé avec le Gouvernement français, aux termes duquel M. Didier Guiffault (ressortissant français) est détaché pour trois ans sans frais au Secrétariat a été prorogé d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014. Le poste de Juriste P.3 sera pourvu en 2015 et le processus de recrutement sera lancé sous peu.

P.3 – Fonctionnaire - Pollution (Poste n°MEL-2322-2K62-2664-1105): la CdP18 a donné son accord pour le poste de Fonctionnaire chargé de l'information, P.3 à requalifier comme Fonctionnaire chargé des questions de pollution au même niveau. La qualification est en cours.

P.3 – Fonctionnaire activités socio-économiques/développement durable (Poste n° MEL-2322-2K62-2664-1107): la CdP18 a donné son accord pour que le poste de Fonctionnaire OMS P.5 soit requalifié en Fonctionnaire activités socio-économiques/développement durable au niveau P.3. La qualification est en cours.

G5 - Assistant de programme (Gouvernance) (Poste n°MEL-2322-2F91-2664-1306): le poste sera annoncé dans INSPIRA sous peu.

18. Les postes ci-dessus seront pourvus sur la base de la disponibilité des fonds en 2015. De plus, le Secrétariat cherche à assurer les ressources humaines nécessaires par le biais du Programme des administrateurs auxiliaires et des experts détachés à titre gracieux.

**Projet de recommandation:**

- **Le Bureau prend note de la situation du recrutement à l'Unité de coordination et encourage les Parties contractantes qui le peuvent à contribuer aux ressources humaines par le moyen du Programme des administrateurs auxiliaires et des experts détachés à titre gracieux.**

**Annexe I**  
**Situation des contributions 2014 au 31/12/2014**



## Situation des contributions 2014 au 31/12/2014

Pays	Engagements non payés pour 2013 et années précédentes	Engagements pour 2014	Collecté pour 2014	Engagements non payés pour 2014
	EUR	EUR	EUR	EUR
Albanie	0	3,877	3,877	0
Algérie	0	58,163	58,163	0
Bosnie-Herzégovine	0	16,619	16,619	0
Croatie	0	53,730	53,730	0
Chypre	0	7,755	7,755	0
Égypte	0	27,143	27,143	0
Union européenne	0	138,483	138,483	0
France	0	2,103,262	2,103,262	0
Grèce	0	155,653	155,653	0
Israël	0	81,427	81,427	0
Italie	0	1,737,670	1,737,670	0
Liban	4,068	3,877	0	3,877
Libye	276,442	109,124	0	109,124
Malte	0	3,877	3,877	0
Monaco	0	3,877	3,877	0
Monténégro	0	1,294	1,294	0
Maroc	0	15,511	15,427	84
Slovénie	0	37,113	37,113	0
Espagne	0	830,337	830,337	0
Syrie	45,935	15,511	0	15,511
Tunisie	0	11,632	11,632	0
Turquie	0	124,634	124,634	0
<b>T O T A L</b>	<b>326,446</b>	<b>5,540,569</b>	<b>5,411,973</b>	<b>128,596</b>

## Contributions supplémentaires, pour information seulement

	Contribution attendue	Contribution reçue
Commission européenne	598,569	598,569

	Déficit compte CAL 31/12/2013	Contribution attendue	Contribution reçue
Grèce	277,650	306,800	244,500



**Annexe II**  
**Tableaux intermédiaires de dépenses**



**1. Aperçu des Recettes et Dépenses (au 31 décembre 2014)**

<i>A. Recettes</i>	<i>Approuvé 2014</i>	<i>Approuvé 2015</i>	<i>Total 2014-2015</i>	<i>Effectif 2014</i>	<i>Effectif 2015</i>	<i>Effectif 2014-2015</i>
<b><i>Recettes ordinaires attendus</i></b>						
Contributions ordinaires FASM	5,540,571	5,540,571	11,081,142	5,411,973	0	5,411,973
Contributions volontaires UE	598,569	598,569	1,197,138	598,569	0	598,569
Contribution du Gouvernement hôte grec	306,800	306,800	613,600	244,500	0	244,500
<b><i>TOTAL des Recettes ordinaires attendus</i></b>	<b>6,445,940</b>	<b>6,445,940</b>	<b>12,891,880</b>	<b>6,255,042</b>	<b>0</b>	<b>6,255,042</b>
<i>B. Dépenses</i>	<i>Approuvé 2014</i>	<i>Approuvé 2015</i>	<i>Total 2014-2015</i>	<i>Effectif 2014</i>	<i>Effectif 2015</i>	<i>Effectif 2014-2015</i>
Activités	1,529,686	1,629,024	3,158,710	501,969	0	501,969
Activités au titre des fonds communs	0	0	0	0	0	0
<b><i>TOTAL DES ACTIVITÉS</i></b>	<b>1,529,686</b>	<b>1,629,024</b>	<b>3,158,710</b>	<b>501,969</b>	<b>0</b>	<b>501,969</b>
Postes et autres coûts administratifs	3,590,272	3,513,078	7,103,350	2,959,570	0	2,959,570
Coûts de transition REMPEC	227,000	226,000	453,000	194,056	0	194,056
Coûts d'appui aux programmes (CAP)	625,457	605,313	1,230,770	363,496	0	363,496
<b><i>TOTAL des Dépenses ordinaires</i></b>	<b>5,972,415</b>	<b>5,973,415</b>	<b>11,945,830</b>	<b>4,019,091</b>	<b>0</b>	<b>4,019,091</b>
<b><i>Provision pour Réserve de trésorerie (CAP inclus)</i></b>	<b>416,000</b>	<b>415,000</b>	<b>831,000</b>	<b>406,432</b>	<b>0</b>	<b>406,432</b>
<b><i>Montant utilisé pour l'ouverture du budget 2015</i></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>844,809</b>	<b>0</b>	<b>844,809</b>
<b><i>Grand Total</i></b>	<b>6,388,415</b>	<b>6,388,415</b>	<b>12,776,830</b>	<b>5,270,332</b>	<b>0</b>	<b>5,270,332</b>

Différence entre recettes et dépenses (FASM)	0	0	0
--	---	---	---

Différence entre recettes et dépenses (CAL)	57,525	57,525	115,050
---	--------	--------	---------

## 2. Résumé des activités et coûts administratifs par composante (Dépenses ordinaires - FASM/UE discrétionnaire.)

(en €)	Budget approuvé			Dépenses effectives (au mois de décembre 2014)		
	2014	2015	Total 2014-2015	2014	2015	Total 2014-2015
<b>SECRÉTARIAT</b>						
TOTAL DES ACTIVITÉS	895,255	1,004,542	1,899,797	329,307	0	329,307
POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1,281,515	1,497,211	2,778,726	983,969	0	983,969
<b>TOTAL</b>	<b>2,176,770</b>	<b>2,501,753</b>	<b>4,678,523</b>	<b>1,313,276</b>	<b>0</b>	<b>1,313,276</b>
<b>CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)</b>						
TOTAL DES ACTIVITÉS	78,075	68,002	146,077	0	0	0
APPUI ADMINISTRATIF	829,012	735,785	1,564,797	692,859	0	692,859
<b>TOTAL</b>	<b>907,087</b>	<b>803,787</b>	<b>1,710,874</b>	<b>692,859</b>	<b>0</b>	<b>692,859</b>
<b>CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL - PLAN BLEU (BP/RAC)</b>						
TOTAL DES ACTIVITÉS	115,875	137,662	253,537	72,182	0	72,182
APPUI ADMINISTRATIF	504,426	428,762	933,188	466,937	0	466,937
<b>TOTAL</b>	<b>620,301</b>	<b>566,424</b>	<b>1,186,725</b>	<b>539,119</b>	<b>0</b>	<b>539,119</b>
<b>CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL - PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES - (CAR/PAP)</b>						
TOTAL DES ACTIVITÉS	167,000	132,600	299,600	12,898	0	12,898
APPUI ADMINISTRATIF	482,557	415,064	897,621	450,933	0	450,933
<b>TOTAL</b>	<b>649,557</b>	<b>547,664</b>	<b>1,197,221</b>	<b>463,831</b>	<b>0</b>	<b>463,831</b>
<b>CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL /AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)</b>						
TOTAL DES ACTIVITÉS	233,481	230,492	463,973	87,582	0	87,582
APPUI ADMINISTRATIF	385,487	327,664	713,151	325,148	0	325,148
<b>TOTAL</b>	<b>618,968</b>	<b>558,156</b>	<b>1,177,124</b>	<b>412,730</b>	<b>0</b>	<b>412,730</b>
INFO/CAR						

TOTAL DES ACTIVITÉS	40,000	55,724	95,724	0	0	0
APPUI ADMINISTRATIF	35,000	35,317	70,317	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>75,000</b>	<b>91,041</b>	<b>166,041</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
PROD. ET CONSOMM. DURABLES - CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL (CAR/PCD)						
TOTAL DES ACTIVITÉS	0	2	2	0	0	0
APPUI ADMINISTRATIF	50,000	50,000	100,000	45,329	0	45,329
<b>TOTAL</b>	<b>50,000</b>	<b>50,002</b>	<b>100,002</b>	<b>45,329</b>	<b>0</b>	<b>45,329</b>
<b>ACTIVITÉS AU TITRE DES FONDS COMMUNS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
COÛTS D'APPUI AUX PROGRAMMES	625,457	605,313	1,230,770	363,496	0	363,496
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>5,723,140</b>	<b>5,724,140</b>	<b>11,447,280</b>	<b>3,830,640</b>	<b>0</b>	<b>3,830,640</b>

## 3. COMPTES DE RECETTES ET DÉPENSES ET ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE ET DU SOLDE DU FONDS (FASM) POUR LES ANNÉES 2009-2013 (EN USD)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (provisoire)
<b><u>RECETTES</u></b>						
Contributions de la contrepartie	7,085,127	7,065,190	7,610,153	7,388,394	7,045,184	6,448,551
Recettes divers		1,347	26,448		47,827	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>7,085,127</b>	<b>7,066,537</b>	<b>7,636,601</b>	<b>7,388,394</b>	<b>7,093,011</b>	<b>6,448,551</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>						
Dépenses directes	11,116,028	5,290,188	7,631,990	4,125,914	5,173,251	4,449,897
Coûts d'appui aux programmes	1,478,336	672,880	236,228	389,650	573,413	376,984
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>12,594,364</b>	<b>5,963,068</b>	<b>7,868,218</b>	<b>4,515,564</b>	<b>5,746,664</b>	<b>4,826,881</b>
Ajustement de l'exercice antérieur	0	0	945,806	53,665	(181)	1,135,892
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<b>(5,509,237)</b>	<b>1,103,469</b>	<b>714,189</b>	<b>2,926,495</b>	<b>1,346,166</b>	<b>2,757,562</b>
Transferts d'autres fonds	0	1,013,191	0	0	0	0
<b>SOLDE DU FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1,001,425</b>	<b>(4,507,812)</b>	<b>(2,391,152)</b>	<b>(1,676,963)</b>	<b>1,249,532</b>	<b>2,595,698</b>
<b>SOLDE DU FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(4,507,812)</b>	<b>(2,391,152)</b>	<b>(1,676,963)</b>	<b>1,249,532</b>	<b>2,595,698</b>	<b>5,353,260</b>

## 4. Solde du fonds FASM ajusté pour les contributions non collectées (projection 2012-2017)

<i>en millions d'EUR</i>	<i>Effectif 2012-2013</i>	<i>2014-2015 estimé</i>	<i>2016-2017 estimé</i>
<b><i>Solde du fonds FASM reporté</i></b>	<b>-1.3</b>	<b>1.9</b>	<b>2.2</b>
<b><i>Recettes</i></b>			
Contributions ordinaires, CAP exclus	9.8	9.3	9.3
CAP	1.3	1.2	1.2
<b><i>Total des recettes</i></b>	<b>11.1</b>	<b>10.6</b>	<b>10.6</b>
<b><i>Dépenses</i></b>			
Dépenses	7.9	9.8	10.6
<b><i>Total des dépenses</i></b>	<b>7.9</b>	<b>9.8</b>	<b>10.6</b>
<b><i>Différence entre recettes et dépenses</i></b>	<b>3.2</b>	<b>0.8</b>	<b>0.0</b>
<b><i>Autres</i></b>			
Ajustement pour engagements non collectés 2014		-0.1	
Ajustement pour engagements non collectés jusqu'à 2013		-0.3	
<b><i>Solde du fonds FASM à reporter</i></b>	<b>1.9</b>	<b>2.2</b>	<b>2.2</b>
<b><i>Dont Réserve de trésorerie</i></b>		<b>0.8</b>	<b>0.8</b>

Note: La monnaie officielle de l'Organisation des Nations Unies est le Dollar US. La projection en euros du solde du fonds FASM est une estimation basée sur différentes hypothèses. Les chiffres définitifs pourront être différents, en raison des fluctuations des taux de change.



**Annexe III**  
**Tableau des Coûts des services de consultants**



Coûts des services de consultants 2014 (in EUR)				
Composante	Description	Janvier à juin	Juillet à déc.	Total
Unité de coordination	FASM/UE discrétionnaire	51,965	50,570	102,535
	Autres fonds	138,482	0	138,482
	<b>Sous-total</b>	<b>190,447</b>	<b>50,570</b>	<b>241,017</b>
MEDPOL	FASM/UE discrétionnaire	0	0	0
	Autres fonds	240,058	98,933	338,991
	<b>Sous-total</b>	<b>240,058</b>	<b>98,933</b>	<b>338,991</b>
Plan Bleu	FASM/UE discrétionnaire	0	58,200	58,200
	Autres fonds	325,553	574,999	900,552
	<b>Sous-total</b>	<b>325,553</b>	<b>633,199</b>	<b>958,752</b>
PAP	FASM/UE discrétionnaire	103,000	50,000	153,000
	Autres fonds	67,047	38,732	105,779
	<b>Sous-total</b>	<b>170,047</b>	<b>88,732</b>	<b>258,779</b>
REMPEC	FASM/UE discrétionnaire	0	12,031	12,031
	Autres fonds	0	39,500	39,500
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>51,531</b>	<b>51,531</b>
ASP	FASM/UE discrétionnaire	12,000	10,740	22,740
	Autres fonds	51,300	18,627	69,927
	<b>Sous-total</b>	<b>63,300</b>	<b>29,367</b>	<b>92,667</b>
PCD	FASM/UE discrétionnaire	0	7,742	7,742
	Autres fonds	117,000	8,000	125,000
	<b>Sous-total</b>	<b>117,000</b>	<b>15,742</b>	<b>132,742</b>
Total	FASM/UE discrétionnaire	166,965	189,283	356,248
	Autres fonds	939,441	778,790	1,718,231
	<b>Grand Total (en EUR)</b>	<b>1,106,406</b>	<b>968,073</b>	<b>2,074,479</b>
	<b>Pourcentage FASM/UE sur total</b>	<b>15.09</b>	<b>19.55</b>	<b>17.17</b>

\* Le taux de change de l'ONU pour juillet 2014, à 0.736, et le taux de change de l'ONU pour décembre 2014 ont été appliqués respectivement aux contrats de services de conseils en USD pour janvier à mai et juin à décembre.

\*\*Au titre du "FASM/UE discrétionnaire" de l'Unité de coordination, janvier à mai, 51 965 EUR pour les traductions pour le Bureau/CMDD/EcAp/Respect des obligations sont inclus, et pour juillet à décembre, 43 570 EUR pour les Évaluateurs du Plan de travail stratégique à mi-parcours sont inclus.

\*\*\*Vendeurs et partenaires d'application inclus dans certaines composantes

\*\*\*Au titre de l'Unité de coordination en janvier à juin 2014, 51 965 EUR engagés pour les traductions pour le Bureau/CMDD/EcAp/Respect des obligations